

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

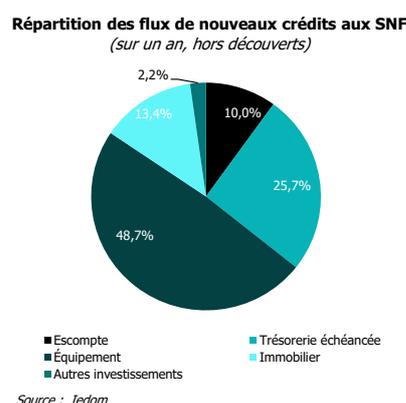
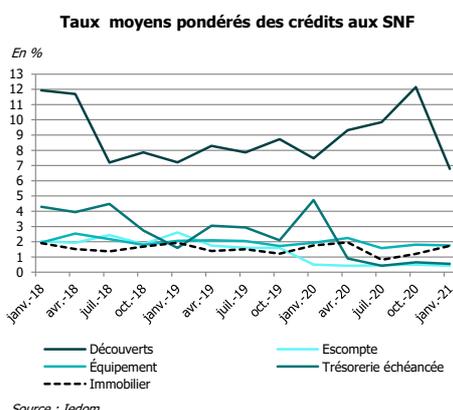
Juin 2021

# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN GUADELOUPE

1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021  
DES TAUX EN BAISSE

- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** s'établit à 0,55 % en janvier 2021, en baisse de 10 points de base (pdb) par rapport à octobre 2020. L'essentiel des nouveaux crédits est souscrit à taux fixe. En moyenne, ils s'élèvent à 100 627 € (108 613 € au trimestre précédent) pour une durée de 16 mois. En dépit d'une distribution moindre des prêts garantis de l'État (PGE) aux entreprises pour faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19, les taux moyens des crédits de trésorerie échéancée demeurent en deçà des niveaux d'avant crise.
- Le taux moyen des **découverts** recule de 537 pdb, à 6,78 %. Leur montant moyen s'établit à 4 905 € (10 876 € au 4<sup>e</sup> trimestre 2020). Cependant, sans certaines opérations atypiques, le taux moyen des découverts s'établit à 8,26 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2020. Ainsi, sans ces crédits, la baisse observée est de 148 pdb en janvier 2021.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'élève à 1,76 % en janvier 2021, soit une baisse de 5 pdb sur trois mois. La majorité des nouveaux crédits est à taux fixe. Les prêts accordés sont en moyenne de 293 846 € sur une durée de 12 ans.
- En **France entière**, le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée poursuit sa remontée, après la baisse liée à la distribution de PGE. Le taux moyen des crédits à l'équipement est stable, tandis que ceux des crédits immobiliers et des découverts diminuent. En janvier 2021, seul le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée en Guadeloupe est inférieur à celui observé à l'échelle nationale.

### Caractéristiques des nouveaux crédits en Guadeloupe<sup>1</sup>

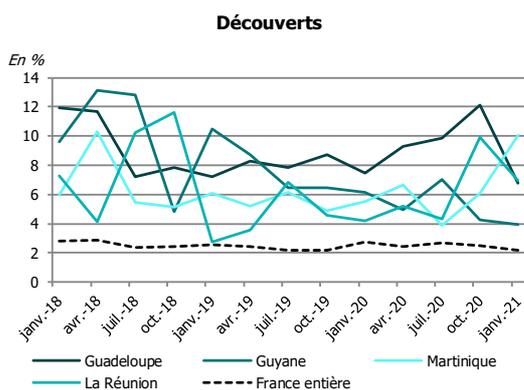


| Nouveaux crédits aux sociétés non financières | Taux moyen pondéré (en %) en janvier 2021 |                | Taux moyen pondéré (en %) en octobre 2020 |                | Durée moyenne (en mois) |                | Part des prêts à taux fixe (en %) |                | Médiane (taux en %) |                |
|---|---|----------------|---|----------------|-------------------------|----------------|-----------------------------------|----------------|---------------------|----------------|
|   | Guadeloupe                                | France entière | Guadeloupe                                | France entière | Guadeloupe              | France entière | Guadeloupe                        | France entière | Guadeloupe          | France entière |
| Découverts                                    | 6,78                                      | 2,20           | 12,15                                     | 2,48           | -                       | -              | -                                 | -              | -                   | -              |
| Trésorerie échéancée                          | 0,55                                      | 1,48           | 0,65                                      | 1,36           | 16                      | 23             | 96                                | 54             | 0,11                | 1,50           |
| Équipement                                    | 1,76                                      | 1,20           | 1,81                                      | 1,20           | 142                     | 119            | 98                                | 82             | 1,90                | 1,00           |
| Immobilier                                    | 1,73*                                     | 1,26           | 1,20                                      | 1,31           | 72                      | 200            | 100                               | 93             | -                   | -              |

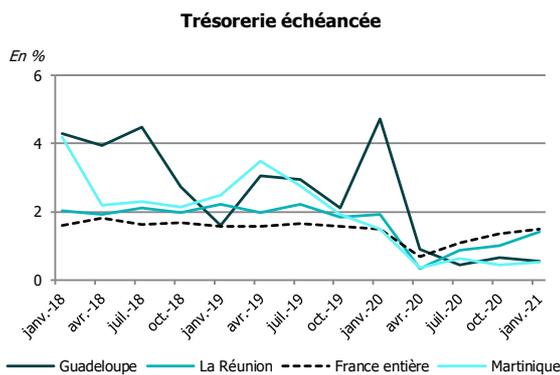
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

<sup>1</sup> L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

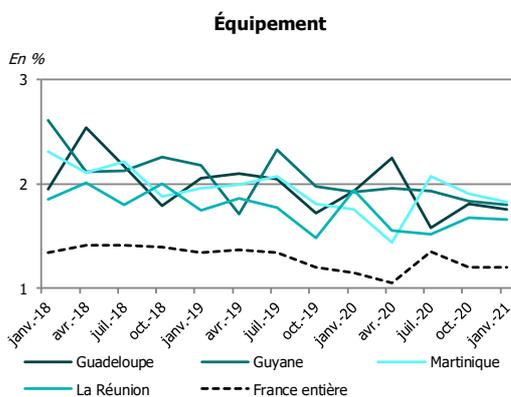
## Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



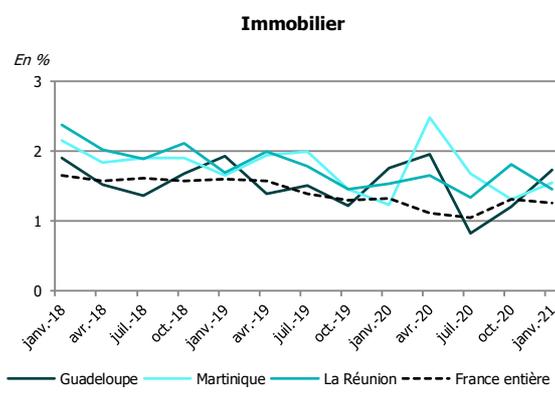
Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France

*Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée, sont basés sur un faible nombre d'observations.*

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : G. GENRE-GRANDPIERRE – Responsable de la rédaction : D. LAURET  
Rédaction : T.COMBET – Éditeur et imprimeur : IEDOM